

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance Ordinaire du 26 Mars 2012

Le vingt-six Mars deux mil douze, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel JARRASSIER, Maire.

Etaient présents : MM. JARRASSIER – DE BAGLION - Mme BOMPAS – MM. THIEBAULT – VIGNES – IRIBARREN – BUISSET – COUTANT - Mme HALET - MM. ARLOT - Mme THIAUDIERE – M. LEPERCQ – Mmes PERRY – RONDEAU.

Etait absent et représenté : M. Pascal ROUSSEL (pouvoir à Monsieur Jean-François IRIBARREN).

Secrétaire de séance : Mme Christelle RONDEAU.

### ORDRE DU JOUR

#### APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS et de GESTION de l'exercice 2011

Présentés par Madame Céline BLUGEON, Trésorier de la commune, sous la présidence de Monsieur Claude COUTANT, Doyen d'Age, les comptes administratifs de l'exercice 2011 étant en concordance avec les comptes de gestion de Madame Céline BLUGEON, Trésorier de la commune, sont adoptés à l'unanimité et arrêtés comme suit, en recettes et dépenses :

- CCAS
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 210 759.28
    - Recettes : 208 631.44
  - Investissement :
    - Dépenses : 0.00
    - Recettes : 1 219.00
  
- Centre Aéré
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 2 657.34
    - Recettes : 13 000.00
  
- Caisse des Ecoles
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 66 690.81
    - Recettes : 68 414.62
  
- Lotissement
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 432 210.37
    - Recettes : 432 210.37

- Investissement :
  - Dépenses : 544 603.76
  - Recettes : 407 783.70
- Assainissement
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 70 524.97
    - Recettes : 100 456.73
  - Investissement :
    - Dépenses : 11 695.26
    - Recettes : 83 046.89
- Mairie
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 955 873.76
    - Recettes : 1 322 884.96
  - Investissement :
    - Dépenses : 233 311.82
    - Recettes : 156 364.53

### **VOTE DES BUDGETS de l'exercice 2012**

Présentés par Madame Céline BLUGEON, Trésorier de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel JARRASSIER, Maire, les budgets de l'exercice 2012 sont adoptés à l'unanimité et arrêtés comme suit, en recettes et dépenses :

- CCAS
  - Fonctionnement : 230 720
  - Investissement : 2 719
- Centre Aéré
  - Fonctionnement : 10 342.66
- Caisse des Ecoles
  - Fonctionnement : 67 223.81
- Lotissement
  - Fonctionnement : 443 113.18
  - Investissement : 585 580.12
- Lotissement du Cormier
  - Fonctionnement : 54 601
- Assainissement
  - Fonctionnement : 102 382.76
    - **Tarifs 2012 :**
      - Redevance annuelle : 52.00 €
      - M3 d'eau épurée : 0,52 €
      - Branchement : 765.00 €
  - Investissement : 90 479.63

- MAIRIE
  - Fonctionnement : 910 984.00
  - Investissement : 1 229 602.62

### **FISCALITE 2012**

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que les taux d'imposition de l'année 2011 soient reconduits pour l'année 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, Décide le maintien des taux applicables aux bases d'imposition notifiées en 2012, à savoir :

|   |        |
|---|--------|
| Taxe d'Habitation                           | 15.29% |
| Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties     | 18.37% |
| Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties | 37.17% |

Séance levée à 21 h 30.